





DEVENEZ AMIS DES ARTS JAILLISSANTS

Pour permettre l'organisation de nouveaux rendez-vous artistiques tout en contribuant à la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel sur le site du festival.

**UN ENGAGEMENT CITOYEN QUE LES FONDATEURS
DES ARTS JAILLISSANTS ONT PRIS IL Y A DEJA PLUS DE 20 ANS.**

Vos dons destinés à la diffusion de la Culture lors du festival ouvrent à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant du don (dans la limite de 20% du revenu imposable). Par exemple, si vous effectuez un don de 100 euros, votre dépense réelle après réduction d'impôts est de 34 euros et vous déduisez 66 euros de vos impôts.

Prénom Nom

Adresse :

.....

Tel : Courriel@.....

Je choisis d'effectuer un don pour permettre l'organisation de nouveaux rendez-vous artistiques et contribuer à la valorisation du patrimoine sur le site du festival. En retour, je recevrai un reçu fiscal.

Montant : €

A, le

Signature

A RENVoyer AVEC UN CHEQUE LIBELLE A L'ORDRE DE :

Les Arts Jaillissants - Mairie - 73220 MONTSAPEY